

**INFORMATION RELATIVE À L'ENTRETIEN DU LINGE,
A LA LISTE DE VÊTEMENTS, OBJETS DIVERS ET PRODUITS NECESSAIRES A
LA VIE QUOTIDIENNE SUR L'ETABLISSEMENT**

D'après notre expérience, il s'avère que les résidents ou les résidentes séjournant en EHPAD ont besoin de certains produits et des vêtements en quantité suffisante pour permettre de satisfaire les besoins quotidiens et pouvoir continuer de se vêtir dès lors que le linge doit être entretenu et lavé. Sauf avis contraire de votre part, l'établissement prend en charge l'entretien de votre linge mais toutefois le linge fragile (laine, Damart, soie, etc..) qui ne supporte pas les lavages de type industriel ne pourra être entretenu par l'établissement et son entretien reviendra à la charge des proches. Il en est de même pour les vêtements nécessitant un nettoyage à sec.

✓ **Pour homme :**

Les vêtements	Quantités conseillées
Pantalons et/ou pantalon de jogging (survêtement)	4
Pyjamas	4
Chemises ou polos manches longues	5
Chemisettes ou polos manches courtes	5
Tee shirt (maillot de corps Damart déconseillé)	7
Sous-vêtements (slips, caleçons, etc..)	7
Paires de chaussettes	7
Gilets	3
Pull-Over	3
Robes de chambre ou peignoirs (selon habitudes)	2
Blouson ou veste (selon habitudes)	1
Imperméable et/ou manteau (selon habitudes)	1
Mouchoirs	10
Paires de Chaussures	1
Paires de pantoufles	2
Ceinture ou bretelles (selon habitudes)	1

Les produits et ustensiles d'hygiène	
Rasoir électrique	1
Brosses à dents (à renouveler fréquemment)	3
Savonnette / produit à douche (à renouveler fréquemment)	2
Dentifrice (à renouveler fréquemment)	2
Shampooing (à renouveler fréquemment)	2
Eau de toilette ou autre (selon habitudes)	1
Selon le besoin boîte pour appareil dentaire et colle dentaire (à renouveler fréquemment)	1
Peigne	1

✓ Pour femme :

Les vêtements	Quantités conseillées
Pantalons et/ou pantalon de jogging (survêtement)	4
Pyjamas ou chemises de nuits (selon habitudes)	4
Chemisiers	6
Tee shirt (maillot de corps Damart déconseillé)	7
Soutien-gorge	3
Culottes / slips	7
Combinaison selon habitudes	4
Robes ou jupes (selon habitudes)	6
Paires de chaussettes / collants / Bas / Mi-Bas	7
Gilets	3
Pull-Over	3
Robes de chambre ou peignoirs (selon habitudes)	2
Blouson ou veste (selon habitudes)	1
Imperméable et/ou manteau (selon habitudes)	1
Mouchoirs	10
Paires de Chaussures	1
Paires de pantoufles	2
Ceinture (selon habitudes)	1

Les produits et ustensiles d'hygiène	
Brosses à dents (à renouveler fréquemment)	3
Savonnette / produit à douche (à renouveler fréquemment)	2
Dentifrice (à renouveler fréquemment)	2
Shampooing (à renouveler fréquemment)	2
Eau de toilette ou autre (selon habitudes)	1
Selon le besoin boîte pour appareil dentaire et colle dentaire (à renouveler fréquemment)	1
Peigne et/ou brosse à cheveux	1

Le codage du linge est à la charge de l'établissement et, pour que le résident ou la résidente puisse avoir son linge codé dès les premiers jours de son arrivée (et ainsi éviter les pertes) **il est impératif** (sauf urgence et cas particulier) **que ce linge soit apporté à l'EHPAD au moins 2 à 3 jours avant l'admission.**

En fonction des saisons et des besoins, le linge évoqué sera à renouveler et/ou à compléter. Tout nouvel achat de linge fera également l'objet d'un codage mais pour cet aspect il sera impératif d'en informer les professionnels.